



CONSEIL DE L'ORDRE DES INFIRMIERS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Arue le .24 Août 2020

Cher consœur, cher confrère,

Conformément à la loi Pays n°2009-2 du 28 Janvier 2009, la profession d'infirmier est une profession ordinale. Les membres du conseil de l'ordre sont élus par leurs pairs.

La prochaine élection des membres du conseil de l'ordre des infirmiers de la Polynésie française est fixée au **Mardi 24 Novembre 2020**. Le vote aura lieu par correspondance et vous recevrez à cet effet, un courrier par voie postale début Novembre 2020.

- **Sont électeurs pour le scrutin du 24 Novembre 2020**: Tout infirmier(e) diplômé(e) d'Etat inscrit et à jour de sa cotisation au tableau de l'ordre des infirmiers de Polynésie française à la date du **24 Août 2020**.

- **Sont éligibles au poste de membre du Conseil de l'Ordre des Infirmiers de la Polynésie française** :

Tout infirmier(e) inscrit à son ordre professionnel et en exercice en Polynésie française depuis 3 ans, à jour de ses cotisations pour les années 2018-2019 et 2020.

Les candidats doivent adresser leur lettre de candidature sur papier libre au Conseil de l'Ordre des infirmiers de la Polynésie française **avant le 23 Octobre 2020** par voie postale en recommandé avec AR à l'adresse suivante : COIPF – BP 51566 – 98716 – PIRAE.

Cette lettre de candidature peut également être déposée au local du Conseil de l'Ordre des Infirmiers de la Polynésie française sur RDV. Veuillez dans ce cas nous contacter par mail (coipf.tahiti@gmail.com) ou par téléphone au 87.71.18.94.

Le contenu de la lettre de candidature précise le nom et le prénom du candidat, sa date de naissance, son adresse, ses titres et qualifications, son mode et lieu d'exercice, sa durée d'exercice en Polynésie française. La déclaration de candidature doit être signée.

Le Conseil de l'Ordre des Infirmiers de la Polynésie française reste à la disposition de chacun pour tous renseignements complémentaires, soit par mail, soit sur RDV au local, soit par téléphone au 87.71.18.94.

Vous pouvez également consulter notre site : www.infirmiers.pf

Avec plus de 1200 inscrits, nous sommes la profession ordinale la plus importante de Polynésie, à nous de la faire vivre.

Cordialement,

La Vice-présidente du Conseil de l'Ordre des Infirmiers de la Polynésie française.
Madame Hina LE MARECHAL